

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **61 (1925)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : NOS CONCOURS : *Grammaire française ; histoire.* — MARGUERITE EVARD : *Les éclaireuses suisses, II.* — *Encore la nature et l'école.* — PARTIE PRATIQUE : MAGALI HELLA : *Pour le 16 mai : Ainsi parla le maître.* — *Ecole enfantine.* — *Société évangélique d'éducation.*

NOS CONCOURS

Grammaire française.

Les réponses à notre question préliminaire ne sont pas venues nombreuses : trois en tout, de trois cantons différents ; elles sont intéressantes par leur unanimité : à Saint-Imier comme à Genève et à Lausanne, ce sont les mêmes chapitres de la grammaire qui paraissent, à tort ou à raison, ardues, et sur lesquels par conséquent nous demandons à nos collègues de concentrer leur attention pour nous faire part des efforts ingénieux qui sont venus à leur connaissance.

Comment peut-on s'y prendre pour enseigner à ses élèves :

» vous y prenez-vous » » VOS »

1° la distinction entre le passé simple (défini) et l'imparfait du subjonctif : fut, fût, eut, eût, etc. ;

2° les formes diverses des verbes irréguliers ;

3° le participe passé des verbes pronominaux,

si l'on a, si vous avez, comme nous, l'ambition de ne pas leur faire seulement apprendre des règles, mais de les stimuler à un travail actif, de les associer à une recherche qui les intéresse, et où leur esprit d'observation, leur réflexion, leur besoin de comparer, de critiquer, de raisonner trouvent vraiment à s'exercer ?

On voudra bien entrer dans le détail, dire comment on introduit la question, désigner, indiquer, s'il y a lieu, les textes que l'on fait lire, les exercices (de recherche, de complètement, de choix, de correction, de transposition) que l'on préconise, la façon dont on les propose : oralement ou par écrit, sous forme de concours, de jeux (lotos, dominos, etc.) en entrant dans les détails ; la place que tient dans l'enseignement la règle formulée ; le rôle que jouent dans tout cela le livre de lecture, le cours de langue, ou tels autres auxiliaires.

Tous les membres de la Société pédagogique romande et tous les abonnés de l'*Educateur* sont invités à participer à ce concours.

Des travaux partiels portant seulement sur l'un ou l'autre des trois chapitres de grammaire mentionnés ci-dessus peuvent être présentés.

Le jury désigné par le Comité de la Société pédagogique romande dispose d'une somme de 150 fr. pour récompenser les concurrents.

Envoyer les travaux, munis seulement d'une devise et accompagnés d'une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse de l'auteur, à l'un ou l'autre des rédacteurs de l'*Educateur*, d'ici au 1^{er} août 1925.

Histoire.

Nous rappelons notre concours sur l'enseignement de l'histoire. (Voir *Educateur* du 21 mars dernier.) Le délai fixé pour l'envoi des manuscrits est le 31 mai 1925.

LES ÉCLAIREUSES SUISSES¹

II

C'est à *Bâle* que prit naissance le scoutisme féminin de la Suisse, en 1913 déjà. L'idée partit d'un groupement d'abstinents ; quelques jeunes filles se réunirent pour étudier les livres des éclaireurs, sans sortir de leur local. Des adultes les stimulèrent à la vie de grand air ; bientôt, elles se séparèrent des Eclaireurs, trouvant leur organisation trop militaire. Elles suivirent d'abord de près le système anglais de Lady Baden-Powell ; la lecture de livres américains les entraîna à se rattacher plutôt à l'idéal des Camp Fire Girls (Etats-Unis). Elles se donnèrent alors le nom de « Pfadfinderinnen in Hochwacht », évoquant la coutume de nos ancêtres d'allumer des feux sur la montagne en cas de danger de guerre, afin de se tenir prêts. Leur but est de redresser l'idéal du foyer et de l'étendre à la communauté, par de nouvelles méthodes. La « Hochwacht » se compose de plusieurs tentes, dont les gardes doivent s'élever aux trois stades suivants : 1. la *garde personnelle* dont la devise est « Je serai loyale envers moi-même, envers les miens, envers tous » ; il s'agit de savoir veiller sur sa santé et sa dignité propre, pour mériter la confiance des autres ; 2. la *garde du foyer* (2^e grade) sera accordée à celle qui saura instruire les jeunes et faire œuvre altruiste. Enfin 3. la *garde du peuple* (grade supérieur) sera décernée à l'Eclaireuse capable de diriger une section et de devenir une force pour la collectivité. Ces jeunes Bâloises ont suivi des cours de Samaritaines, servi du thé et des sirops aux mobilisés de la frontière, adopté des familles indigentes pour leur fabriquer des vêtements et des paquets de Noël et multiplié dès lors leur activité. En 1916, un deuxième groupement d'Eclaireuses naquit à Bâle, indépendamment de la Hochwacht.

Bientôt — et sans lien entre eux, puisqu'ils s'ignoraient — d'autres groupements se fondèrent à Villeneuve en 1914, à Winterthour, Lausanne et Genève en 1915, Berne et Neuchâtel 1916, Zurich 1917, Saint-Gall, Lucerne, Chiasso, Bulle, Yverdon, etc.

¹ Voir *Educateur* du 18 avril.

Villeneuve fonda un groupement le 1^{er} octobre 1914 ; des jeunes filles se groupèrent sous une inspiration religieuse et humanitaire, mais les aînées ne voulurent se soumettre ni à la loi ni à des examens ; les jeunes continuèrent s'occupant d'abord de travaux manuels : vêtements chauds et bandes de pansements pour les belligérants, les Serbes et les Belges, puis du Noël des soldats suisses, d'œuvres suisses ; le camp de vacances se fit en collaborant aux foins, chez des paysans et peu à peu la section eut des chefs et une vie active, avec la devise « Persévérez et veillez ».

Winterthour comptait 120 membres dans sa section en 1915. Deux jeunes filles qui faisaient ensemble des lectures et des promenades fondèrent un groupe d'Eclaireuses très zélées : elles sont plus âgées qu'ailleurs, 14 à 20 ans, la direction des écoles n'autorisant pas les petites à en faire partie. Dès le début on fit du jardinage et la culture de plantes médicinales, des travaux pour les évacués des régions envahies, des visites à l'hôpital, des concours d'éducation nationale, etc. La devise de ce groupe est : « Toujours prête ».

Lausanne vit se constituer un groupement d'Eclaireuses le 11 septembre 1915, avec 13 Eclaireuses et 7 aînées ; la devise « Tout est mon possible » n'est pas l'œuvre de timorées. Un comité de patronage aida les débuts. Les réunions hebdomadaires furent d'emblée consacrées à la vie de plein air quand le temps le permit : promenades avec jeux et observations ; par la pluie ou le froid, on fit des visites de musées et d'édifices de la ville, avec histoire locale, ou des jeux d'intérieur avec chants, travaux manuels, etc., parmi lesquels des livres d'images pour enfants malades et des jeux éducatifs pour les écoles enfantines ; puis l'activité altruiste auprès d'une famille d'évacués comptant un petit malade que la section soignait à ses frais fut une saine orientation à l'œuvre sociale. Ce fut l'occasion de beaucoup de causeries et de réflexions sur des sujets que l'école n'aborde pas.

Genève inaugura une section d'Eclaireuses le 25 septembre 1915 par un groupe de 4 ou 5 jeunes filles s'intitulant la « folle jeunesse », initiées par les instructeurs d'éclaireurs et appuyées par un comité d'adultes, des plus utiles aux points de vue moral et financier. En peu de temps, 6 sections furent organisées ; quelques mois après les Eclaireuses assuraient un service d'ordre lors d'un cours d'éducation nationale donné à l'Université par l'initiative de l'Union des femmes. Avec une séance hebdomadaire et une course toutes les trois semaines, on se forma vite. Déjà en 1916, il y avait 122 mem-

bres pour assister à l'assemblée dans laquelle parla le colonel Audeoud. Bien vite on s'initia à la culture physique, à l'instruction civique, aux cours de samaritaines, à la musique vocale et instrumentale, aux jeux et danses populaires en costumes nationaux ; on fit des travaux manuels, de la cuisine, des layettes, des cartonnages, de la vannerie ; on s'initia au travail de l'ouvrière et de l'enfant dans l'industrie, aux thèmes vitaux concernant la patrie, la morale, la religion ; on s'orienta vers le travail social : œuvre des fleurs dans les hôpitaux, les visites dans les crèches, l'aide aux Sociétés féminines ; on continue l'étude de la nature, la vie de plein air par des courses plus longues, puis la vie des camps ; on fait de la culture nationale, de l'histoire régionale et de l'initiation à la vie dans un bel élan d'enthousiasme et d'idéalisme. Le joli local des Eclaireuses de Genève, l'atmosphère cordiale qu'on y sent dès l'abord, l'entrain des jeunes et des aînées font envier aux femmes d'âge mûr, l'exquise jeunesse, la charmante enfance de ces petites Ailes, Eclaireuses et instructrices qui mettent leur âme à leur association.

Berne vit le 5 mai 1916, la formation d'un groupe de 70 Eclaireuses et 7 aînées sous le nom de « Hilfsbereiten » ; on se réunit chaque quinzaine, avec l'appui d'un comité d'adultes d'abord. Et l'on procéda comme ailleurs à la confection de vêtements et jouets, le jardinage, la cueillette de plantes médicinales à la montagne fut d'un bon rendement, etc., etc.

Neuchâtel vit naître un groupe en juin 1916, après une conférence de Mlle Paschoud, éclaireuse-instructrice de Lausanne : 36 Eclaireuses et 6 aînées, formant un petit faisceau sous la devise : « Toujours mieux ». L'inspiration en est religieuse et patriotique. L'activité est sensiblement la même que dans les groupes plus anciens. Une éclaireuse illustra son groupe en sauvant un petit enfant en train de se noyer.

Le Locle eut son groupe dès l'automne 1916, 7 puis 13 Eclaireuses, inspirées par des collégiens. Entre autres activités originales, relatons les bains au Doubs, le canotage, les séances toujours dans la forêt et la culture maraîchère, etc.

Puis la section de Lausanne lança l'idée d'établir une fédération nationale des Eclaireuses suisses : une première séance eut lieu le 10 juin 1917 à Lausanne, dans laquelle on affirma d'emblée un « esprit suisse ». Bien qu'affiliées au groupement international des Eclaireuses, celles de notre pays ont souligné leur but qui est de former des femmes pour l'avenir du pays suisse : « Bien

servir son pays pour mieux servir l'humanité ». Il s'agit d'atténuer entre elles les inégalités sociales, d'établir une solidarité très large, tout en développant l'initiative individuelle et en évitant tout autoritarisme. La simplicité dans la toilette, dans le langage et dans les distractions est de mise chez les Eclaireuses. Elles s'enthousiasment pour le beau et pour le bien et servent l'idéal scout dans un esprit national. La *Fédération des Eclaireuses suisses* fut fondée en 1919, dans une séance à Berne ; malgré la décision bien arrêtée de respecter le particularisme de chaque groupement — ses tendances religieuse ou antialcoolique, militaire ou altruiste — il y eut quelques défections, hélas ! C'est la séance de Villeneuve en 1923 qui arrêta et adopta définitivement les Statuts de la « Fédération des Eclaireuses suisses » et le « Règlement de la Fédération des Eclaireuses suisses » ; le siège de la Société est au domicile de la Secrétaire générale, à laquelle chacun peut s'adresser pour de plus amples renseignements, en vue de la fondation de nouveaux groupes¹. La Fédération est neutre en matière religieuse et politique. La devise « Sois prête » a été adoptée ; l'insigne de la Fédération représente « Trois bûches, la flamme et la croix fédérale sur fond rouge en forme d'ogive ».

En novembre 1924, la Fédération des Eclaireuses suisses comptait 615 membres, sans tenir compte des Petites Ailes qui ne sont que 60 ; la progression est lente : ce furent en 1922, 464 Eclaireuses et 42 Lutins, et en 1924, 529 Eclaireuses et 44 Lutins. Ce sont les groupes de Berne (26), Bulle (20), Boudry (9), Chiasso (17), Genève (270 + 31), Lausanne (119 + 17), Lucerne (10), Renens (14), Saint-Gall (36), Vallorbe (18), Vevey (23), Villeneuve (23 + 12), Yverdon (30), qui forment la Fédération ; quelques groupements n'ont pu faire les concessions nécessaires pour y adhérer, notamment la Hochwacht de Bâle ; les statuts exigent que les chefs soient de nationalité suisse, que les associations cantonales ou régionales reconnaissent comme règle fondamentale la Promesse et la Loi, avec des personnes majeures à leur tête ; des Commissaires régionales ou cantonales sont responsables de la formation technique des instructrices, adjudantes et chefs de patrouille, etc.

Plusieurs groupes ont été dissous parce que l'initiatrice ou les aînées ont quitté sans former de chefs ; ailleurs, les fonds ont manqué ; un comité d'adultes, formé de mères, d'éducateurs et d'éducatrices bienveillants, de femmes d'avant-garde ou d'hommes

¹ Mlle Yvonne Achard, secrétariat général de la Fédération des Eclaireuses suisses, Genève, Mont de Sion 4.

en vue, est d'un précieux appui moral aux groupements naissants et assure la continuité de l'œuvre, quand les novatrices sont dispersées par les exigences de la vie.

Certes, le jeu de l'Eclaireuse est quelque chose de prenant ! Et bien vite la fillette y joue de tout son cœur et finalement se sent absorbée toute dans l'œuvre éducatrice bienfaisante de la société et tout doucement, elle s'épanouit, autrement qu'à l'école, dans cette atmosphère de simplicité, de confiance mutuelle, de joie et d'initiative, devenant elle-même, consciente de ses propres forces et désireuse de mieux servir son groupe d'abord, puis sa famille, puis l'œuvre sociale. La hiérarchie n'est que la consécration de la valeur individuelle et les élections ont un caractère nettement démocratique, avec une petite note solennelle qui plaît à l'émotivité féminine. La Promesse en impose aux âmes droites : « *Servir Dieu, ma famille, ma Patrie ; Aider mon prochain en tout temps ; Obéir à la loi de l'Eclaireuse* » et les 10 commandements de cette Loi, en paraphrasant cela, entraînent à la bonne humeur, à la courtoisie, au travail, à l'économie, à l'altruisme, à la gaieté et à l'honneur.

La Fédération des Eclaireuses suisses possède un charmant *Bulletin*¹ paraissant toutes les six semaines et qui en est à sa cinquième année. Outre les informations de l'association, il renferme des nouvelles d'ordre international et des études multiples, parfois d'un haut intérêt pédagogique. Voici un numéro de 1922 consacré tout entier à l'organisation des petites : Lutins, Brownies et Petites Ailes — dans les divers pays ; il cite aussi le beau discours de Baden-Powell au III^{me} Congrès international d'éducation morale ; un autre, encore de 1922, est consacré à la formation des mères selon Mme Pieczynska, un travail d'adjudante sur ses expériences relatives à la santé physique et à la santé morale des Eclaireuses ; en 1923, je relève le Guiding et la formation du caractère, des nouvelles de camps, la Motion du conseiller national Waldvogel (service civil féminin) et en quoi le Mouvement des Eclaireuses répond aux buts qu'elle propose ; l'Eclaireuse jardinière, la « Petite Maisonnée » (travail à la Pouponnière des Pâquis) ; en 1924 le sens des proportions, Eclaireuses-aînées, l'Heure de silence, des notes d'histoire naturelle, astronomie, etc., une relation très captivante du camp international de Foxlease, par les déléguées suisses (réunion mondiale de l'été dernier), un récit du Camp international des Eclaireurs à Copenhague, par deux « Mères louves » y ayant accompagné leurs Louveteaux suisses, — encore un côté de leur

¹ Bulletin de la Fédération des Eclaireuses suisses, décembre 1923.

activité éducatrice, etc., etc. Je ne résiste pas à la tentation de citer une page du *Bulletin* : il s'agit de la fondation du groupe d'Yverdon.

« Quand je n'étais qu'un petit bout d'affaire, déambulant sur ses petites jambes dans les rues de Bruxelles, et que je voyais passer des éclaireurs, j'étais électrisée ; à ce moment, j'aurais donné mes poupées les plus chères pour être éclaireuse, même sans savoir qu'il en existait. Bien entendu, ce désir irrésistible n'était point raisonné ; peut-être, je l'avoue à ma honte, le costume m'attirait-il ? C'est possible ; et puis, j'aurais été plus fière que le roi, de marcher au pas comme les soldats qui défendent leur pays. Plus tard, ayant lu des livres anglais parlant d'Eclaireurs et surtout d'Eclaireuses, j'étais emballée ! Je compris un peu mieux la vie scout, au point de vue extérieur du moins : les courses, les jeux, la vie des camps. Je ne découvris le côté moral de cette vie de liberté que le jour où j'eus l'occasion de monter à la Poreyre, faire visite à un camp d'éclaireuses genevoises. Le chalet, le foin, la crémaillère, la cuisine rustique, tout m'enchantait. Le « morse, » les jeux, les chants m'émerveillaient. Cependant, j'ai remarqué autre chose et c'est ce qui m'a fait réfléchir. Quand ces jeunes filles jouaient, elles le faisaient honnêtement, loyalement, sans cris, et sans chicanes. A l'heure du repas, au lieu de s'esquiver pour éviter des ouvrages peu agréables, c'était à qui pourrait aider. Si l'une d'entre elles se fait mal, elle ne crie pas, et ses camarades la consolent. Pour le coup, je me dis que ces Eclaireuses étaient épatantes et qu'elles avaient un bel idéal ! En pensant à leur gaieté, à leur entrain, je me suis mieux représenté ce que devait être, dans une famille, une telle jeune fille gaie, serviable, vaillante et en bonne santé. Je me suis alors demandé si mes camarades et moi nous étions réellement ce que nous pourrions et devrions être. J'ai vu dans le groupement des Eclaireuses un vrai idéal de perfectionnement dans tous les domaines. Les jeunes filles sont très souvent gauches et empruntées : il faut leur apprendre à se débrouiller. Allons, « débrouillons-nous », combattons notre caractère vaudois, apprenons à lancer le ballon avec énergie et à ne pas nous évanouir devant une égratignure. Faisons la cuisine, sans renverser les omelettes, connaissons notre pays, et apprenons à nous y diriger d'après la carte. Ne soyons pas empruntées pour reconnaître un arbre, une fleur, un animal ; apprenons à marcher convenablement et à être endurantes... Notre activité n'est-elle pas belle ? Eh bien, c'est tout cela qui m'a tentée lorsque j'examinai les statuts et les livres de Baden-Powell ; c'est ce qui m'a poussée à tâcher de réaliser

ce bel idéal avec des camarades de ma ville. Et maintenant, chacune de nous remplit-elle bien son devoir ? Servons-nous fidèlement, ainsi que nous l'avons promis, Dieu, notre famille et notre patrie ? Obéissons-nous à notre Loi ? Essayons de le faire de notre mieux, et si nous y arrivons peu à peu, mon plus grand bonheur sera de penser que j'ai été vraiment utile. » (« Pourquoi l'Antilope a eu l'idée de fonder une section d'Eclaireuses dans les marécages du Nord ! »)

La vie internationale est aussi un côté intéressant de la vie des Eclaireuses suisses qui sont affiliées à l'Alliance internationale des Eclaireuses » ou « Girl-Scouts », organisation correspondant à celle des « Boy-Scouts » ; toutes deux envoient un représentant à la Commission technique de la protection de l'enfance de la Société des Nations. Plusieurs de nos compatriotes ont fréquenté des camps internationaux, notamment en juillet dernier, le *camp international de Foxlease*. Dans la charmante propriété donnée aux Eclaireuses, 1065 campeuses, venues de 48 pays différents ont fraternisé entre elles et communié dans le haut idéal scout ; Mlle Jentzer, professeur de culture physique, et Commissaire cantonale des Eclaireuses genevoises y présenta un travail très apprécié sur le thème : « Comment développer le goût de la musique chez les Eclaireuses ». A côté du « Chant de Foxlease », nos Eclaireuses suisses surent faire apprécier l'« Hymne des Eclaireuses », composition de E. Jaques-Dalcroze et nos chants nationaux. Les numéros du *Bulletin* de 1924 qui relatent la vie au camp, le voyage, les relations nouées au près et au loin, la saine compréhension des Eclaireuses de pays en pays, le bel élan d'entente entre nations, qui y éleva les cœurs dans un haut idéal — tout cela mériterait d'être commenté dans nos écoles et de susciter partout le désir de fonder de nouveaux groupements d'Eclaireuses et l'envie d'adhérer à l'esprit scout, national et international.

Il est temps de conclure cet aperçu déjà trop long, et pourtant incomplet encore.

Le « jeu des Eclaireuses » a certes une valeur éducative d'immense portée : il satisfait, à tous les âges et stades d'intérêts divers, les aspirations secrètes, les instincts en voie de refoulement dans la vie civilisée, scolaire ou domestique ; il fortifie corporellement, effectivement et moralement, tout en initiant aux choses pratiques de la vie et en enrichissant l'esprit de beaucoup de connaissances que la vie citadine n'offre pas. Maintenons-lui son appellation de « jeu », puisque c'est une activité librement adoptée et

qui satisfait des désirs, des besoins subconscients que l'école, à la manière ancienne, ne peut nourrir. Lorsque l'Ecole active aura conquis tous les membres des corps enseignants, l'œuvre des Eclaireuses et des Eclaireurs ne sera pas devenue inutile, bien au contraire : elle sera vivifiée, elle aussi, et étendra son activité bienfaitrice à une foule de domaines, à peine entrevus jusqu'ici et qui en élargira l'esprit scout lui-même.

Le caractère élevé du scoutisme et le sceau patriotique de l'œuvre des Eclaireuses suisses font de ce mouvement de jeunesse quelque chose de très salubre et de très sympathique. Il me paraît tout à fait propre à captiver de jeunes institutrices ; si elles voyaient les anciennes étudiantes en lettres, sciences, voire théologie, fidèles à leur groupement et joyeuses dans la libre vie de camps, elles comprendraient que leur dignité, loin d'être incompatible avec cette vie saine et ce grand idéal, y gagnerait certainement. Quand elles auront compris toute la portée éducatrice de l'action des Eclaireuses sur les fillettes, les adolescentes et les jeunes filles, elles désireront former à leur tour des groupes de Petites Ailes et d'Eclaireuses, et seront toutes gagnées à cette noble cause de la « moisson qui lève » selon le refrain de Dalcroze :

Nous portons l'insigne loyal
Et nous avons fait la promesse
D'unir force et tendresse
Pour combattre le mal.
Dans le monde qui souffre et rêve
Nous sommes la moisson,
La moisson qui lève.

Il est impossible de mettre en doute, désormais, que ces petites ou grandes ailes d'abeilles, ces « avettes » laborieuses (pour ressusciter le vieux et joli mot de la langue française du moyen âge) seront des ouvrières fort actives et entendues de l'œuvre sociale ou de l'activité familiale de la nation de demain, des forces féminines d'élite.

La grande revue française, l'*Education* (Paris, Hatier), dirigée par M. Georges Bertier, directeur de l'Ecole nouvelle des Roches, fait une large part aux questions scouts. L'*Educateur* ne va-t-il pas l'imiter et donner de temps à autre sa chronique du mouvement des Eclaireurs et de la Fédération des Eclaireuses suisses¹? Ce serait de bonne propagande pour cet adjuvant, éminemment éducatif,

¹ Nous publierons volontiers ce que l'on voudra bien nous envoyer à ce sujet. (Réd.)

de l'enseignement, auquel bon nombre d'éducateurs et d'éducatrices de tous les enseignements accordent leur sympathie.

Marguerite EVARD.

ENCORE LA NATURE ET L'ÉCOLE

Les enfants — même arriérés — sont sensibles aux beautés de la nature et il est désirable que l'école éveille et développe cette sensibilité. Nous l'avons dit dans un article récent (*Educateur* du 7 février 1925).

Un bel exemple des joies intenses que procure la nature nous est offert par les admirables « Lettre de la Prison » de Rosa Luxembourg (Bibliothèque du Travail, 144, Rue Pelleport, Paris XX^e). Il y est fort peu question de politique. En revanche, l'auteur y dépeint son ardente sympathie pour la nature avec une telle intensité de vie, une telle poésie que l'on en viendrait à envier le séjour d'une prison si c'est lui qui insuffle de pareils sentiments. Sans doute, il en est peu parmi nos élèves qui atteindront à la hauteur d'une telle personnalité ; peu aussi, espérons-le, qui auront à chercher dans les joies de la nature le remède à une longue incarcération. Mais ce sera pour tous nos élèves un véritable bienfait que d'être mis en contact avec une telle âme. Une telle sympathie pour les êtres animés ou inanimés, une telle communion avec eux n'est-elle pas contagieuse et apaisante pour ceux qui en sont à leurs débuts sur le chemin de la vie comme pour ceux qui en ont déjà parcouru une bonne partie ?

Voici la description d'un jardin où elle a passé neuf mois de captivité, quand elle apprend son transfert dans une autre prison :

« J'ai pris congé ce matin de mon petit jardin. Le temps est gris, il y a du vent et de la pluie, des nuages en lambeaux se pourchassent dans le ciel et pourtant j'ai pleinement joui de ma promenade printanière. J'ai pris congé de l'étroit chemin pavé qui longe le mur et sur lequel, depuis bientôt neuf mois, j'ai fait journellement ma promenade. J'en connais presque chaque pierre, de même que la moindre brindille d'herbe qui pousse entre les pierres. Ce qui m'intéresse dans les pierres, c'est la variété de leur couleur : tantôt rouge, tantôt bleue, tantôt grise. C'est surtout pendant le long hiver sans verdure que mes yeux, avides de couleur, ont cherché à se délasser à l'aspect des pierres. Et maintenant que l'été est venu, il y a tant de choses intéressantes et curieuses à voir entre les pierres. Une masse d'abeilles sauvages et de guêpes y ont fait leur nid. Elles se creusent entre les pierres des trous ronds, grands comme des noix et reliés par de profonds couloirs. Rejetant ainsi la terre à la surface, elles en font toute une série de jolis petits tas. Dans ces tas, elles déposent leurs œufs et font de la cire et du miel sauvage. On les voit sans cesse entrer et sortir, et pendant mes promenades, j'ai dû prendre mille précautions pour ne pas détruire leurs demeures souterraines. D'autre part, on peut voir le long des murs toute une floraison de mauvaises herbes ; tandis que les unes se fanent et s'éparpillent déjà en flocons, les autres, infatigablement, continuent à boutonner. Il y a aussi toute une génération de jeunes arbrisseaux qui ont grandi ce printemps sous mes yeux, au milieu du chemin ou le long du mur : un petit acacia..., plusieurs petits peupliers blancs venus au monde seulement depuis le mois de mai, mais qui étalent déjà un décor luxuriant de fleurs vertes

et blanches, qu'ils balancent gracieusement dans la tempête, comme le fait le vieil arbre... En hiver, quand la neige venait de tomber, je m'y suis souvent frayé un passage ; j'étais accompagnée alors de ma petite mésange charbonnière... Au mois de mars, lorsqu'après un froid rigoureux nous eûmes quelques jours de dégel, mon chemin se changea en ruisseau. Je me rappelle encore les petites vagues que le vent tiède faisait naître sur l'eau et dans lesquelles miroitaient les pierres du mur... »

Et cette description d'un orage suivi du chant du rossignol.

« Puis six heures ayant sonné, je fus comme toujours renfermée dans ma prison. Je m'assis auprès de la fenêtre avec une douleur sourde et pesante à la tête, car il faisait lourd et je regardai en l'air où sous des nuages blancs, se détachant sur un fond bleu pâle, les alouettes se pourchassaient gaiement à des hauteurs vertigineuses, tandis que leurs ailes pointues semblaient couper l'air comme avec de petits ciseaux. Mais bientôt le ciel s'assombrit, tout devint silencieux et un orage éclata, accompagné d'une pluie torrentielle et de deux coups de tonnerre assourdissants, qui firent tout trembler. Et puis je vis un spectacle que je n'oublierai jamais. L'orage s'était vite dissipé et le ciel était devenu d'un gris épais et monotone ; un crépuscule blême, terne, et comme hanté par des fantômes, s'était soudainement abattu sur la terre. Des voiles épais et gris semblaient pendre de partout, la pluie tombait doucement et d'une manière monotone sur les feuilles, et de temps à autre une lueur d'un rouge pourpre éclairait un instant le gris de plomb, tandis qu'au loin on entendait rouler le tonnerre, tel les dernières vagues qui après une forte marée déferlent lentement sur le rivage. Et tout à coup, dans ce paysage aux lueurs mystérieuses, le rossignol se fit entendre sur l'érable devant ma fenêtre. Au milieu de la pluie, des éclairs, du tonnerre, son chant sonnait comme une cloche claire, il chantait comme un possédé, comme s'il voulait étouffer la voix du tonnerre et dissiper les ténèbres. Je n'ai jamais rien entendu de plus beau. Son chant se détachant sur un ciel de plomb et de pourpre semblait un scintillement d'argent. »

Et cette peinture d'un couchant :

« Hier soir, vers neuf heures, j'ai encore joui d'un spectacle de toute beauté. De mon canapé, où j'étais étendue, je remarquai dans la vitre un reflet rose, ce qui me surprit, car le ciel était entièrement gris. Je courus à la fenêtre et je restai comme fascinée. Sous le ciel d'un gris monotone, je vis s'amonceler à l'orient un gros nuage d'un rose si surprenant et se détachant à tel point du reste qu'il paraissait comme un sourire, un salut venu de l'inconnu. Je me sentais comme libérée et j'étendis involontairement les deux mains vers l'image mystérieuse. N'est-ce pas que tant qu'il y aura d'aussi belles couleurs et d'aussi belles formes, la vie sera belle et vaudra la peine d'être vécue ? Je me cramponnais du regard à la vision, absorbant pour ainsi dire chaque rayon rose en moi, lorsque tout à coup il me fallut rire tout haut sur moi-même. Mon Dieu, le ciel et les nuages et toute la beauté de la vie ne demeurent pas à Wronke¹ et je n'ai pas à en prendre congé. Non, toutes ces belles choses iront avec moi et ne me quitteront pas où que je me rende et tant que ma vie durera. »

A. D.

¹ Là où se trouvait la prison qu'elle allait quitter.

*PARTIE PRATIQUE***POUR LE 16 MAI****Ainsi parla le maître.**

Vous vous plaignez de l'histoire suisse. Vous n'aimez pas cette histoire remplie de noms, de dates, de batailles, de petits faits inextricables, enchevêtrés, contradictoires, cette histoire si difficile à retenir, confuse par l'excès de diversité. « L'histoire Suisse, quelle corvée », a dit l'un d'entre vous, « on n'y voit rien clair ».

Au contraire, l'histoire générale suscite tout votre intérêt : la belle histoire de France avec Louis XVI, la Russie et Pierre le Grand, l'Espagne avec la découverte de l'Amérique, Charles-Quint, Napoléon, voilà de l'histoire, avec des faits évidents, des événements saillants, des lignes nettes et claires. Vive l'histoire générale, qui vaut la peine d'être étudiée.

Ainsi pensez-vous, ainsi sentez-vous et vous n'avez pas tort. ¶ Quelque chose est révolu dans notre histoire qui ne vous intéresse plus, mais l'histoire d'Europe, elle, n'est pas révolue. Pour nous, l'ère des conquêtes est accomplie ; celle de la lutte contre l'Europe aux fins d'affirmer notre droit à l'existence est close également ; celle des luttes intérieures, quoique toujours vivante, paraît avoir conquis un rythme assez sûr pour ne plus donner lieu à de trop graves inquiétudes. Dès lors, l'orientation de notre histoire présente et future, celle à laquelle vous contribuerez, est autre, nouvelle par rapport à celle qui fut. Elle n'en plonge pas moins ses racines dans notre lointain passé. Nous allons essayer de le comprendre en dégagant les éléments positifs, constructeurs et constitutifs de notre unité nationale, en cherchant de quelle nature est le ciment qui lie, en dépit de la raison, les races, les cultures, les langues ; les religions diverses, et les établit dans notre pays, en une nation de mêmes concitoyens.

Veillez me prêter votre attention :

En décembre 1481, la diète siège à Stans : quatre jours d'orage et de colère où les Confédérés désunis échantent des injures. La tempête intérieure est là, la guerre gronde sur tous les seuils.

C'est après les guerres de Bourgogne. Les grands cantons en sortent victorieux et enrichis, ayant annexé des terres de langue française, de culture latine. Ils sont d'accord à admettre dans la Confédération les villes de Fribourg et de Soleure qui en ont fait la demande. Les petits cantons, pasteurs et campagnards, reprochent aux cantons-villes leur ambition, leurs tendances aristocratiques et redoutent de voir par là la corruption s'infiltrer dans le pays. Si Soleure et Fribourg, que Lucerne soutient, sont admis, c'en est fait de leur influence dans la diète à eux Waldstätten campagnards. Ils seront majorisés par les cantons-villes et vaincus par un esprit étranger aux traditions originelles du pays. Cet esprit, c'est l'adversaire au sein de la nation. C'est Lucerne impérieuse et autoritaire subjuguant Uri, Schwytz et Unterwald, les fondateurs mêmes de la Confédération à qui déjà elle a contesté le droit d'avoir trois représentants à la diète. Il faut vaincre ou mourir. Les députés se séparent

ennemis les uns des autres et vont s'armer les uns contre les autres. C'est la ruine du lien confédéral et la destruction par la force des choses, force des intérêts et des instincts, du principe fédératif.

Survient le message du pieux ermite Nicolas de Flue. Il appartient à ces petits cantons menacés, qui repoussent par raison et de toute leur indignation les villes de Fribourg et de Soleure. Il est de Sachseln dans l'Unterwald. Il est retiré à l'ermitage du Ranft dans la gorge de la Melchaa en Unterwald même. Cependant il plaide en faveur de Fribourg et Soleure, engageant ses compatriotes des petits cantons à l'acceptation et aux concessions. Cette voix si étrangère à leurs esprits excités est écoutée, entendue en raison de la vénération dont jouit Nicolas. Ils consentent à se réunir à nouveau. En moins d'une heure, une entente intervient : le mouvement sauveteur est né, fils de la volonté libre et bienfaisante d'un homme : Soleure et Fribourg sont admis dans la Confédération : l'unité nationale est sauvegardée, la guerre surmontée et le lien confédéral vit et triomphe malgré les tempéraments différents et les intérêts divergents de ceux qu'il unit.

« Durant la longue suite de siècles et d'âges qui précèdent le XI^e siècle, le cœur de la Suisse ne bat pas encore », a écrit M. Gonzague de Reynold. Si les premiers battements se font sentir vers 1291, nous saisissons en 1481 la première pulsation forte, génératrice de vie intérieure, constitutive de cette surprenante unité qui rassemble en faisceau des races et des cultures opposées, que la configuration du sol et même des conditions économiques solidaires ne suffisaient pas à expliquer complètement. C'est un mouvement participant de la volonté de l'homme, qui s'élançe au devant de l'adversaire pour le comprendre, pour l'accepter tel qu'il est, et qui accepte qu'il soit ainsi, qu'il soit autre, un mouvement spirituel procédant d'une haute et sainte pensée qui ne redoute pas le sacrifice de son état au profit d'un autre état, seul mouvement, seule impulsion capable de transporter l'humanité au delà des forces communes et par delà les expériences communes. Mouvement essentiel à l'existence de notre pays, mouvement qui ne gît pas dans un traité, qui n'est pas un pacte, pas une charge écrite, mais qui est la vie même. On le perçoit mieux chaque fois que les oppositions bouillonnent à nouveau au seuil de la Suisse, répercussion inévitable des crises européennes. Que ce soit pendant les guerres de religion, au temps de la révolution, ou pendant la grande guerre de 1914, chaque fois notre cœur s'est angoissé à battre plus tumultueux. Ainsi, trente-neuf ans déjà avant la Saint-Barthélemy, en 1533 à Soleure, où protestants et catholiques sont aux prises, les armes à la main, en face l'un de l'autre. Ces derniers braquent les canons de l'arsenal dont ils se sont emparés sur les réformés, cantonnés à l'Hôpital neuf. A ce moment, l'avoyer Wengi, chef du parti catholique, serait intervenu selon une chronique postérieure, s'élançant au devant des canons et criant : « Si le sang de vos concitoyens doit couler, que le mien coule le premier. »

L'authenticité de ces paroles est contestable, et pourtant, qu'importe ! L'intervention conciliatrice du magistrat catholique, à ce moment, fut réelle et efficace ; agissante, on le sait, et cela suffit. Si la légende populaire, plus tard, embellit et dramatise la figure de l'homme qu'elle se prend à admirer, c'est

que quelque chose en lui correspondait aux aspirations les plus profondes de la conscience collective qui achève et parfait l'image du héros à la mesure de son meilleur rêve. L'histoire garde toute sa signification et n'en prend que plus d'extension. Quand la conscience populaire a été frappée et fécondée par la magnanimité d'un acte, elle devient elle-même par l'admiration qui la transporte, une puissance génératrice d'avenir.

Sur Wengi et sa légende se fonde la Confédération non écrite ni scellée d.s fois diverses et des opinions religieuses différentes qui vivront voisines dans la tolérance réciproque.

Et en 1798, après l'entrée des Français en Suisse, c'est sur Pestalozzi, continuateur des Nicoles de Flue et des Wengi, que se fonde la conscience moderne et encore actuelle de notre pays. Tout l'y préparait : le sang qui coulait dans ses veines, les épreuves vécues par ses ascendants, la transplantation du Tessin à Zurich. Par Madeleine de Muralt, il est arrière-petit-fils des Tessinois réformés de Locarno chassés en 1555 et qui se réfugièrent à Zurich. Rien de comparable aux persécutions endurées par les aïeux, calmées par le temps pour élargir chez les enfants le champ de la compréhension humaine. De sang tessinois, de foi réformée, il est Zuricois, donc Allemand d'éducation. Mais il adopte les idées de la France quand les Français entrent en Suisse ; non seulement il est d'accord avec leurs tendances, leurs opinions, leur forme de gouvernement, avec la Révolution qu'ils amènent pour la liberté, l'égalité, la fraternité, mais il les défend. Il publie des brochures pour soutenir leur régime : « Réveille-toi, peuple » ; « Sur l'état actuel et l'avenir de l'humanité ».

Après l'atroce massacre du Nidwald, où le petit canton héroïque avait des raisons valables pour refuser de prêter serment à la Constitution du Directoire, c'est Pestalozzi qui vient s'occuper des orphelins de Stans, non en vainqueur, mais ému aux larmes, leur apportant le meilleur de son esprit et de son cœur qui peu à peu ira s'identifiant avec le cœur même de notre pays et bientôt rayonnera au delà : en Allemagne d'abord, par l'intermédiaire du philosophe Fichte qui, ayant visité Pestalozzi, était venu s'instruire à son école de ses idées et de ses méthodes.

Pestalozzi est hanté par une grande idée, c'est qu'il y aurait quelque chose à faire pour améliorer le sort de l'homme, étendre sa compréhension, élever son esprit, le rendre apte à la vie la plus haute qu'il lui soit possible d'atteindre. Quelque chose ?... Qui ?... Pestalozzi cherche. Comment faire ?... il cherche aussi. De sa personne il est laid, mal habillé, souvent grotesque ou ridicule, gauche, maladroit ; et il va cherchant ; il va tâtonnant ; il est animé d'un immense amour pour l'humanité, et tout échoue de ce qu'il entreprend. Pourtant il reste l'âme, il est l'éveilleur. C'est qu'il avait en lui tout ce qu'il fallait pour comprendre l'Europe, mais il lui était bien malaisé d'atteindre alors déjà un pareil destin.

Trois moments de notre histoire nationale pendant lesquels nous avons perçu le battement de sa vie intérieure et nous voyons déjà qu'il dépasse ses frontières politiques ! C'était inévitable puisque par les langues nous nous rattachons à la France, à l'Allemagne, à l'Italie, aux pays dont les centres de cul-

ture et de nourriture intellectuelle sont Paris, Leipzig ou Rome, et qu'à cet égard nous sommes une part de ces régions-là. C'est bien la cause pour laquelle tout Suisse, en temps de conflit européen, ne peut manquer d'être déchiré entre deux patries : celle de ses sentiments et celle de son esprit. Celle de ses sentiments qui le pousse vers la terre de sa langue, vers la culture dont il est le fils ; celle de son esprit, jugement, compréhension et volonté héroïque, qui est celle que notre petit pays cherche à rester pour nous. Si le danger le presse, et contraint le cours normal de sa vie, il suscite à nouveau des hommes pour le défendre et combattre l'engorgement des esprits que provoque l'exaltation du sentiment : Karl Spitteler, Alaman, parle dans la Suisse allemande en faveur du Français ; Gonzague de Reynold rappelle et ramène le Suisse français au cœur de l'Helvétie qui est alaman. Un peu plus tard, c'est le Tessinois Giuseppe Motta, qui, ouvrant la première assemblée de la Société des Nations, réclame en faveur de l'Allemagne le droit de faire partie de cette Confédération agrandie des peuples que doit être cette Société des Nations. Et voilà que déjà, de nouveau, nous avons franchi les limites de notre pays !

Vous aviez raison, ce n'est plus l'histoire suisse qu'il vous faut apprendre, c'est l'histoire d'Europe. Et l'élan qui spontanément vous transporte au delà de nos limites, l'instinct encore aveugle qui vous agite et commande en vous l'intérêt bienveillant pour d'autres que vous-mêmes, continue et prolonge en vous, à votre insu, la volonté consciente qui anima à quelques moments de notre histoire les meilleurs d'entre vos pères.

Le maître ajouta :

Mais n'allez pas croire que nous soyons seuls au monde ; seuls à posséder le sens de ce mouvement de relation qui oscille entre des Etats adverses. Vous vous tromperiez fort. La vie est universelle. Le battement de pendule que nous avons noté va gagnant en amplitude, et du dehors des pulsations autonomes viennent à notre rencontre. Dans ce sens, voici un fait significatif, qui pour peu apparent qu'il ait été, ne laisse pas de contenir en soi une portée immense : aujourd'hui l'Autriche, dans les nouveaux livres d'histoire qu'elle a répandus dans ses écoles appelle *libération* la perte de ses territoires passés autrefois à la Suisse. Ce n'est plus seulement un homme qui fait effort pour justifier ce qui semble causer préjudice à sa patrie, c'est tout un pays qui explique et comprend un autre pays : fait nouveau d'une valeur incalculable par l'orientation qu'il implique et révèle, et par l'avenir qu'il prépare.

La France, elle, depuis quelque temps déjà a crié par la voix de Victor Hugo : « La Suisse dans l'histoire aura le dernier mot ». Ce grand poète était un grand Français ; et la foi qu'il manifeste est une de ces fois comme il n'en peut naître et être formulées que sur terre de France. Là aussi, vous percevez le mouvement autonome qui jaillit spontanément d'un grand et généreux pays à la rencontre d'un tout petit pays.

D'autre part, une nation qui, comme la Suède par l'institution des prix Nobel, abolit pratiquement la distinction des nationalités pour ne considérer que la valeur intrinsèque des êtres et des œuvres, est bien un des premiers

artisans qui sont d'humanité renouvelée et agrandie. Les pulsations qu'il lance font le tour de la terre.

Nous, nous ne sommes qu'un petit, très petit pays. MAGALI HELLA.

ECOLE ENFANTINE

Nos classes passent, depuis quelque temps, par une période de crise. Espérons qu'elles en sortiront meilleures. Dans divers milieux on se demande si l'enfant doit *savoir lire* en sortant de l'école enfantine. A entendre certaines voix, il semble que la vie de l'enfant dépend de la réponse que l'on fera à cette question.

Pour nous faire une opinion, écoutons ce que le D^r Flournoy dit dans sa suggestive conférence sur *l'Enfant nerveux* : « C'est par une attitude sereine et patiente qu'on calmera le mieux la nervosité du petit enfant. Dans cette période (5-7 ans), il faut s'abstenir aussi de meubler l'intelligence de l'enfant. Plus il aura de liberté dans ses pensées, comme au point de vue physique, mieux cela vaudra. L'éducateur doit surveiller la formation de son caractère; mais ne pas le façonner comme on façonne une masse d'argile à laquelle on veut imprimer une forme définie. Aussi les écoles, les leçons destinées à des enfants au-dessous de 7 ans, ne sont-elles admissibles que si l'instruction qu'ils y reçoivent a bien la forme de jeux, — de jeux quelconques, auxquels ils participent de bon cœur, et où ils peuvent donner libre cours à leurs goûts individuels. »

Oui, ce qu'il faut avant tout à l'école enfantine, c'est *faire aimer* l'école à l'enfant. Et la question que toute maîtresse des petits devrait se poser, ce n'est pas : Qu'apprendrai-je ? qu'enseignerai-je à l'enfant ? mais bien plutôt : Que ferai-je pour que l'enfant garde le meilleur souvenir de sa première école ? Car nous avons le beau rôle, nous, les modestes maîtresses des petits !

La chanson dit déjà : « Les souvenirs d'enfance... » mais les souvenirs de la première école ! L'enfant les aura longtemps fidèles à la mémoire. Jeune homme, jeune fille, plus tard père, mère, il parlera avec plaisir de sa première école. Comme nous ne sommes plus au début de la carrière, nous avons l'occasion — la joie — de recueillir ici et là des témoignages qui sont pour nous de précieux encouragements. Et souvent des surprises agréables, des attentions touchantes.

Dans les heures de lassitude, de perplexité, un regard en arrière, et nous voici reprenant courage et confiance dans l'avenir.

Maîtresses enfantines, mes sœurs, nous sommes d'humbles semeuses, mais le grain que nous répandons, *si c'est avec amour*, lèvera, grandira et nous réjouira un jour.

E. N.

LA SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

du canton de Vaud aura son assemblée de printemps le samedi 9 mai prochain à 14 h. 30, au Palais de Rumine (Salle Tissot), à Lausanne. A l'ordre du jour figurent une étude de M. le pasteur Ernest Favre sur ce sujet : *Le feu sacré*, et une conférence de M. Ernest Bovet sur *Les difficultés d'une paix durable*.

Cette séance non administrative est publique. *Tous les membres du Corps enseignant y sont très cordialement invités.*

LE COMITÉ.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

RECUEIL DE DICTÉES

**Grammaire, Vocabulaire, Elocution,
Rédaction et lecture expliquée**

par

Ch. Vignier et E. Savary

Cours moyen, un vol. in-16, cartonné Fr. 4.50
Cours supérieur, un vol. in-16, cartonné. » 5.—

Si ingrat que soit l'enseignement de l'orthographe, il reste un des plus importants de nos programmes scolaires et il est reconnu que la dictée est le meilleur exercice pour graver dans la mémoire la phonologie exacte des mots. — Le *Recueil de dictées* de Vignier et Savary est méthodique, simple et complet ; il renferme des textes faciles, gradués, bien à la portée des élèves, suivant pas à pas le programme de grammaire et choisis dans les œuvres des meilleurs auteurs de France et de Suisse romande. Chaque texte est préparé, les mots compliqués sont expliqués, les difficultés orthographiques et grammaticales signalées. Il est suivi d'exercices d'un genre nouveau, d'analyse, de synthèse, de lecture expliquée et de rédaction. — Chacun des deux volumes renferme en outre des dictées de révision et une série d'épreuves de français données dans les examens des classes primaires et primaires supérieures des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

Tout a été mis en œuvre pour faciliter l'enseignement de l'orthographe et de la rédaction. C'est dire que le *Recueil de dictées* est apprécié non seulement par les maîtres de nos écoles primaires et secondaires, mais aussi par les nombreux parents qui prennent une part active à l'instruction de leurs enfants.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

HOTEL DENT DU MIDI (Salanfe s. Salvan)

(Alt. 1914 m.) Prix spéc. pour écoles ; soupe, coucher sur paille et 1 tasse de café au lait : Prix 2 francs par élève. MM. les instituteurs sont priés d'écrire directement au nouveau tenancier, M. Frapolli, C. A. S., Téléphone Salanfe 35. 1

FOYER DAHEIM RESTAURANT SANS ALCOOL FRIBOURG

Route Neuve 6, près de la gare. Se recommande aux écoles et sociétés. Cuisine soignée, dîners de Fr. 0.80, 1.70 et plus. Grand jardin ombragé.

FAIRE PARTIE DE LA

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION

C'EST TRAVAILLER. A LA FOIS, POUR TOUS ET POUR SOI-MÊME

TOUT ACHAT FAIT AU
MAGASIN COOPÉRATIF
EST UNE PIERRE APPORTÉE
AU NOUVEL ÉDIFICE ::

TRAVAILLONS SANS RELACHE A L'AGRANDISSEMENT DES
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

■ Pour tout ce qui concerne la publicité dans L'ÉDUCATEUR et le BULLETIN CORPORATIF, s'adresser à la Société Anonyme

PUBLICITAS

Rue Pichard 3 LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Chemin Sautter, 14

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

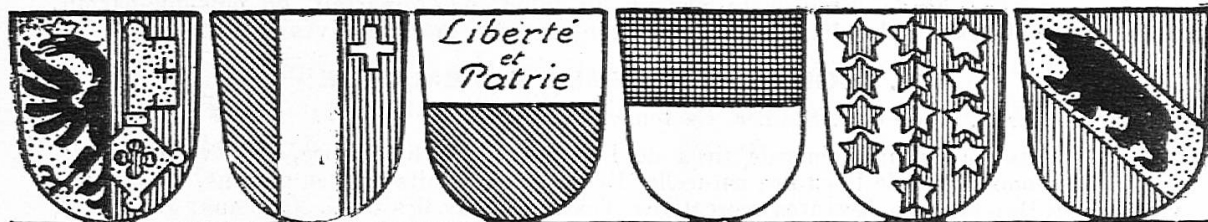
J. MERTENAT, Delémont.

R. DOTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger fr. 15.

France de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

Ernest BRIOD et Jacob STADLER*Professeurs à l'École Supérieure de Commerce de Lausanne.***Cours de Langue Allemande**
en trois parties

Ce cours est fondé, entre autres, sur les principes suivants : pratique directe de la langue étrangère, mais recours à toutes les formes d'exercices propres à assurer l'assimilation ; — appel constant à l'intérêt et à l'activité personnelle (intuition et méthode des centres d'intérêt) ; — aide à la mémoire par divers procédés techniques (méthode des cercles concentriques) ; — marche progressive lente et sûre, sériant soigneusement les difficultés ; — forme inductive des leçons grammaticales et grande variété dans les applications : — contribution à l'éducation générale.

Résumé des trois parties :**I. COURS ÉLÉMENTAIRE DE LANGUE ALLEMANDE**par Ernest Briod 4^{me} édition (*vient de paraître*). Cartonné, 240 pages Fr. 3.75

a) Principaux sujets de **vocabulaire, lecture et conversation** : vie scolaire, vie de famille, notions pratiques, le pays, vie rurale, la nature, le travail. Poésies faciles. Chants.

b) **Grammaire** : la proposition simple ; déclinaison de l'article, du nom, de l'adjectif précédé de l'article, du pronom personnel. Principales prépositions. Présent des verbes usuels ; impératif ; première notion des autres temps de l'indicatif et de divers autres sujets.

II. COURS DE LANGUE ALLEMANDE2^{me} partie, par E. Briod et J. Stadler. 2^{me} édition. Cartonné, 208 pages Fr. 3.50

a) Scènes de la vie en ville et à la campagne. Sujets de géographie et d'histoire suisse. Activités diverses. Récits progressifs et descriptions. Civisme. Lectures récréatives. Poésies et chants.

b) Gradation de l'adjectif, cas spéciaux de déclinaison. Déclinaison des pronoms démonstratifs et relatifs. Etude détaillée du parfait, du futur, de l'imparfait, du plus-que-parfait. Phrases complexes et subordonnées relatives, conjonctives, interrogatives et infinitives.

III. COURS DE LANGUE ALLEMANDE3^{me} partie, par E. Briod et J. Stadler. Cartonné, 282 pages Fr. 4.—

a) Sujets de culture générale tirés de l'histoire, de la littérature, de la vie nationale, sociale et économique, de l'histoire naturelle. Récits divers, faits contemporains, vie civique, vie morale. Biographies. Lectures récréatives. Textes et nouvelles de G. Naumann, J.-C. Heer, I. Kaiser, M. Lienert, Widmann, H. Federer, J. Jegerlehner, A. Huggenberger. Nombreuses poésies.

b) L'apposition ; cas spéciaux d'emploi et de suppression de l'article. Régime des adjectifs et des verbes. Expressions participes. Le conditionnel, le subjonctif et leur emploi. Le passif composé. Conjugaison complète et cas divers. Revision générale de la syntaxe. Morphologie. De la langue d'étude à la langue littéraire.

Les trois volumes sont illustrés et munis de lexiques appropriés.